

Mort d'un quadragénaire à Franceville

Hugues Arnaud Andeli retrouvé pendu dans son salon

N.O.
Franceville/Gabon

UN Gabonais de 40 ans, Hugues Arnaud Andeli, se serait donné la mort, dimanche 20 mars dernier en fin de matinée, à Franceville dans le quartier Picas, dans le troisième arrondissement. Il se serait pendu dans son salon à l'aide d'un drap blanc qu'il aurait attaché à une poutre. Les faits se sont produits au moment où ses parents et voisins se trouvaient dans divers lieux du culte dominical. Le corps sans vie du quadragénaire a été découvert suspendu à un drap blanc par sa fillette, qui allait de temps en temps

lui rendre visite, depuis la séparation de ce dernier d'avec sa mère. Une fois devant la porte, elle aurait frappé à la porte avec insistance, sans obtenir la moindre réponse. C'est en lorgnant par un trou qu'elle aurait aperçu le corps de son géniteur pendant au bout d'un drap. Prise de panique, elle serait allée alerter la tante du présumé suicidé, qui sortait à peine de l'église. Celle-ci, en allant vérifier à son tour, s'est rendue à l'évidence. Ses cris ont aussitôt attiré une foule de badauds sur le lieu du drame. Informés de cette situation, la police judiciaire et les sapeurs-pompiers ont, à leur tour, fait le déplac-

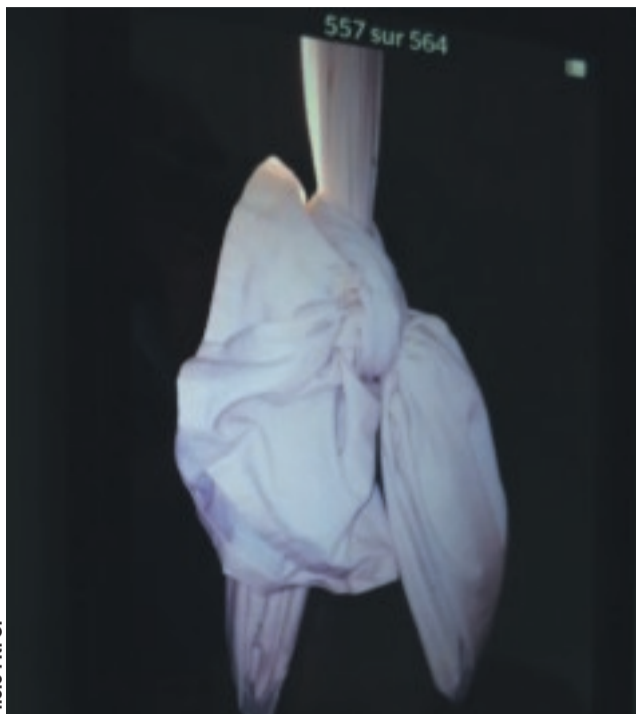


Photo : N. O.

C'est pendant au bout de ce drap, que le corps de Andeli a été retrouvé.

ement pour le constat. Ce sont d'ailleurs eux qui ont défoncé la porte du salon où on a découvert le corps sans vie de l'homme balançant au bout du drap. Selon les OPJ, il s'agirait sans nul doute d'une pendaison. D'autant qu'en mourant, le défunt aurait éjecté à la fois du liquide séminal, des excréments, de l'urine, et sa langue était légèrement sortie de la bouche. De tels indices correspondent, selon les agents et connaisseurs de tels cas, à une pendaison. Le corps du malheureux a été décroché par les sapeurs-pompiers et confié à une maison de pompes funèbres. Selon ses proches, Hugues ne semblait pas avoir de soucis.

Il travaillait comme mécanicien dans un garage du quartier. Depuis sa séparation d'avec sa concubine il y a plus de quatre mois, il paraissait stable. Le matin de son suicide présumé, son collègue déclare l'avoir vu et lui avoir même donné une somme de dix mille francs. Sa tante témoigne l'avoir laissé à la terrasse de chez lui, lorsqu'elle allait à l'église. Il n'avait pas l'air angoissé, encore moins triste. Hugues Arnaud Andeli s'en serait donc allé en emportant avec lui le secret de sa mort ? La PJ, dont les enquêteurs ne baissent pas les bras, parviendra-t-elle à lever le mystère qui entoure encore cette affaire ?

Détournement présumé de fonds à l'hôtel Héliconia d'Angondjé
Le Daf de l'Agatour en garde à vue

AEE
Libreville/Gabon

LE directeur des affaires financières (Daf) de l'Agence de développement et de promotion du tourisme et de l'hôtellerie (Agatour), Moïse More Eyene, 43 ans, a été interpellé mardi dernier par l'antenne spéciale des recherches de la Direction générale des recherches (DGR), suite à une plainte déposée par sa hiérarchie, faisant état d'un détournement présumé d'une somme de près de 12 millions de francs. Des fonds qui, dit-on, devaient servir à payer une partie des salaires des agents de cette structure, en grève depuis lundi dernier. Sauf déprogrammation de dernière minute, mais par respect des délais de la garde à vue, c'est ce vendredi que l'intéressé devrait être présenté devant le par-



Photo : AEE

Portes closes à l'hôtel Héliconia d'Angondjé, depuis le lancement de la grève des employés (photo de droite): Moïse More Eyene, actuellement en garde à vue, devrait être déféré demain vendredi devant le parquet de Libreville..



Photo : DR

quet de Libreville, pour répondre des chefs d'accusations dont il est l'objet. De source proche du dossier, la goutte d'eau qui a fait déborder le vase serait les 12 millions de francs mentionnés plus haut. En effet, depuis son arrivée à la tête de la direction des affaires financières de l'Agatour, organe chargé de la gestion du

patrimoine hôtelier gabonais et de la promotion du tourisme, More Eyene aurait concentré tous les pouvoirs financiers entre ses mains, de telle sorte que les entrées d'argent de l'hôtel Héliconia d'Angondjé passaient directement par lui, sans suivre la procédure normale, en matière des finances. Au mois de janvier dernier,

indique-t-on, une délégation des douanes congolaises, en mission au Gabon, est logée à Héliconia, pendant quelques jours. La facture se chiffre à près de 12 millions. L'argent est directement récupéré par le DAF, qui assure aux agents que cette somme permettra de payer une partie de leurs salaires. Il rentre ensuite chez lui

avec le pactole. Mais le temps passe, et la soixantaine d'employés n'en peut plus de continuer à attendre le paiement de leur dû. C'est ainsi qu'un jour, ces agents se décident tous, comme un seul homme, à se rendre au bureau du daf pour lui faire part de leur préoccupation. A cette occasion, More

Eyene leur avoue avoir fait un placement avec cet argent, afin de récolter les dividendes qui permettront de mieux les payer. Tout en promettant le faire le plus vite possible. Mais c'était sans compter avec la détermination du personnel, qui ne voulait plus manger de ce pain-là. Entre-temps, la direction générale, informée du dossier, décidera aussitôt de saisir la DGR, à travers une plainte contre l'intéressé. Suite à celle-ci, lundi dernier, Moïse More Eyene est interpellé par les forces de l'ordre. Lors de l'interrogatoire, l'homme a avoué avoir placé l'argent auprès d'un individu pour le multiplier. Mais jusqu'à hier, le mis en cause, avec lequel "L'Union" a échangé, est resté muet sur la question de savoir qui est cet individu à qui les fonds ont été confiés, et comment devait-il procéder pour les multiplier.

Faux et usage de faux

Un médecin camerounais épinglé avec de fausses pièces d'identité gabonaises

AEE
Libreville/Gabon

Mathias Souloug, ressortissant camerounais de 44 ans, exerçant au "Centre d'urgence médico-chirurgical de Glass", après avoir été confondu par la direction générale de la Documentation et de l'Immigration (DGI), a été placé sous mandat de dépôt mardi dernier, soupçonné d'avoir été embauché avec de faux documents gabonais.

ARRIVE au Gabon en 2013, en provenance du Cameroun, son pays d'origine, Mathias Souloug, en sa qualité

de médecin généraliste, se fait établir un récépissé et une carte nationale d'identité gabonaise, dans le but de se trouver rapidement un travail et d'être à l'abri de toutes tracasseries. Pour le faire, l'homme aurait eu le soutien d'une dame gabonaise, fonctionnaire des Eaux et Forêts, dont il a refusé de livrer l'identité, et avec qui il entretenait une relation amoureuse. La dame, explique-t-il, « n'a pas eu à fournir beaucoup d'efforts dans ce sens. Quelques jours de démarche m'ont suffi pour être en possession de mon document ». C'est donc ce sésame qui lui a permis d'être recruté en tant que médecin généraliste au sein de la clinique médicale privée.



Photo : AEE

Mathias Souloug n'a pas voulu livrer l'identité de son ex à l'origine de l'établissement des faux documents.

Mais une fois dans son nouveau poste, Mathias Souloug décide de rompre avec sa concubine, pour faire venir sa femme du Cameroun. Mais la Gabonaise, qui ne digère pas cette rupture et cette trahison, jure par tous les dieux de lui faire payer le prix de son ingratitude. C'est ainsi que, quelques mois plus tard, à son lieu de travail, le sujet camerounais reçoit une convocation de la DGI, lui demandant de se rendre au poste le lendemain. Arrivé sur place, Souloug est étonné de savoir que les agents de police sont au courant de sa véritable nationalité. « Tout de suite, j'ai compris que c'est cette dame qui a alerté les policiers », dit-il d'une voix désespérée. Et de

poursuivre : « Elle n'a jamais accepté notre rupture, elle a promis qu'elle me ferait expulser du territoire gabonais, au cas où je la quitterais. Et je sais qu'elle en est capable. Aujourd'hui, je paye le prix ». Mardi dernier, Mathias Souloug a été placé sous mandat de dépôt à la prison centrale, où il attend désormais son procès. Il reste que cette interpellation, et probablement le sort qui l'attend, devraient aussi concerner la dame qui aurait engagé les démarches visant à produire les faux documents. Nul doute qu'en y mettant un peu plus de volonté, les enquêteurs n'auraient pas trop de mal à la retrouver, pour qu'elle réponde de son rôle présumé dans cette affaire.